INDICATEURS de l'ÉDUCATION à LA LOUPE

38

2016 (janvier)

éducation **données** éducation **chiffres** éducation **politiques** éducation **analyses** éducation

Comment s'organise le temps d'apprentissage dans l'enseignement primaire et secondaire ?

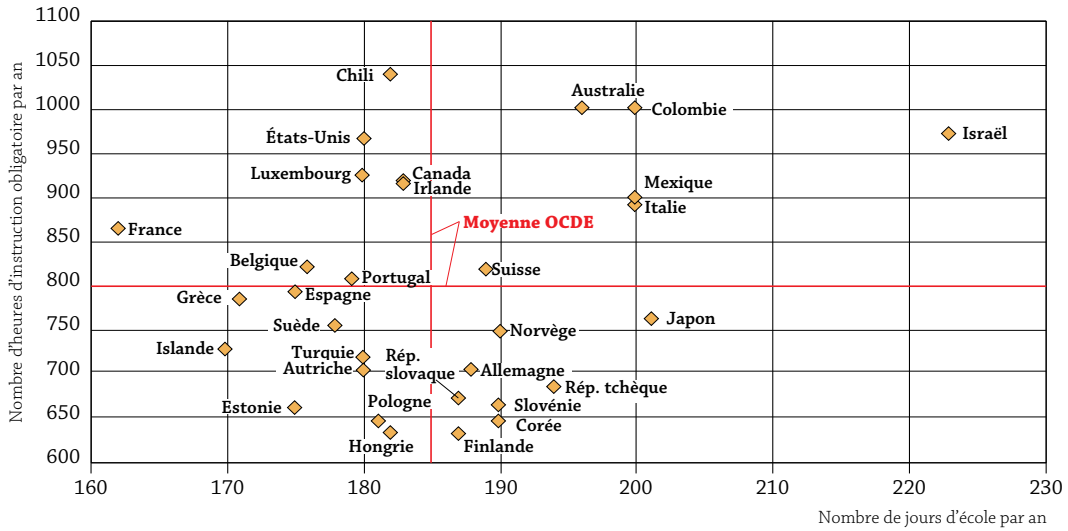
- **Les vacances scolaires varient sensiblement entre les pays de l'OCDE, tant en termes de nombre que de durée, avec un nombre de jours d'instruction dans l'enseignement primaire et secondaire allant de 162 jours par an en France à plus de 200 jours en Israël et au Japon.**
- **Le nombre d'heures d'instruction par jour d'école augmente avec l'élévation du niveau d'enseignement. En moyenne, dans les pays de l'OCDE, les élèves sont ainsi censés recevoir 4.3 heures d'instruction par jour dans l'enseignement primaire, contre 5.2 heures dans le deuxième cycle du secondaire.**
- **En moyenne, dans les pays de l'OCDE, la moitié environ du temps d'instruction obligatoire dans l'enseignement primaire est consacrée à trois matières : la lecture, l'expression écrite et la littérature ; les mathématiques ; et les sciences – soit 2.2 heures par jour d'école. Dans le premier cycle du secondaire, ces matières ne représentent plus que 1.8 heure par jour.**
- **L'organisation du temps d'apprentissage varie sensiblement entre les pays de l'OCDE, en classe comme ailleurs, mais on observe depuis peu une tendance à l'augmentation du temps d'instruction consacré en classe aux matières fondamentales telles que les mathématiques, et à la réduction du temps consacré aux devoirs en dehors de la classe.**

Le nombre d'heures d'enseignement et la durée de l'année scolaire varient sensiblement entre les pays de l'OCDE.

Le temps d'instruction obligatoire correspond au nombre et à la répartition des heures d'instruction que la quasi-totalité des établissements publics sont tenus de dispenser et que la quasi-totalité des élèves scolarisés dans l'enseignement public sont tenus de suivre. Si en moyenne, dans les pays de l'OCDE, le temps d'instruction obligatoire s'élève à 804 heures par an dans l'enseignement primaire, les prescriptions officielles en la matière varient néanmoins sensiblement entre les pays, allant de moins de 650 heures en Corée, en Fédération de Russie, en Finlande, en Hongrie, en Lettonie et en Pologne, à 1 000 heures en Australie et en Colombie.

En moyenne, le temps d'instruction obligatoire augmente avec l'élévation du niveau d'enseignement. Les élèves des premier et deuxième cycles du secondaire suivant leur scolarité obligatoire reçoivent ainsi en moyenne respectivement 112 et 128 heures de plus d'instruction obligatoire par an que les élèves du primaire. En Allemagne, en Espagne, en Fédération de Russie, en Finlande, au Mexique et en République tchèque, cet écart est supérieur à 200 heures (graphique 1).

Graphique 1. **Nombre annuel d'heures d'instruction obligatoire et durée de l'année scolaire dans l'enseignement primaire (2015)**



Source : OCDE (2015), *Regards sur l'éducation 2015 : Les indicateurs de l'OCDE*, indicateur D1, Éditions OCDE, Paris, *http://dx.doi.org/10.1787/eag-2015-fr.*

Comme pour le temps d'instruction obligatoire, la durée de l'année scolaire varie également sensiblement entre les pays de l'OCDE, mais les écarts sont moins marqués entre l'enseignement primaire et secondaire. En moyenne, dans les pays de l'OCDE, les élèves du primaire reçoivent ainsi 185 jours d'instruction par an, contre 183 jours dans le secondaire. Cependant, les élèves de Fédération de Russie (primaire), de France (primaire et premier cycle du secondaire), de Grèce (premier cycle du secondaire), d'Irlande (premier cycle du secondaire), d'Islande (primaire et premier cycle du secondaire), de Lettonie (primaire) et du Luxembourg (premier cycle du secondaire) reçoivent 170 jours d'instruction, voire moins, par an. À l'inverse, au Brésil, en Colombie, en Israël, en Italie, au Japon et au Mexique, les élèves du primaire et du premier cycle du secondaire reçoivent au moins 200 jours d'instruction par an.

La variation du nombre de jours d'instruction s'explique par les différences de vacances scolaires entre les pays, tant en termes de nombre que de durée. À titre d'exemple, en Europe, la durée des vacances scolaires d'été va de 6 semaines en Allemagne (dans certains *Länder*), aux Pays-Bas et au Royaume-Uni, à 13 semaines en Italie, en Lettonie et en Turquie. Les vacances d'été sont généralement plus courtes dans les pays où les vacances sont plus nombreuses et plus longues durant l'année scolaire.

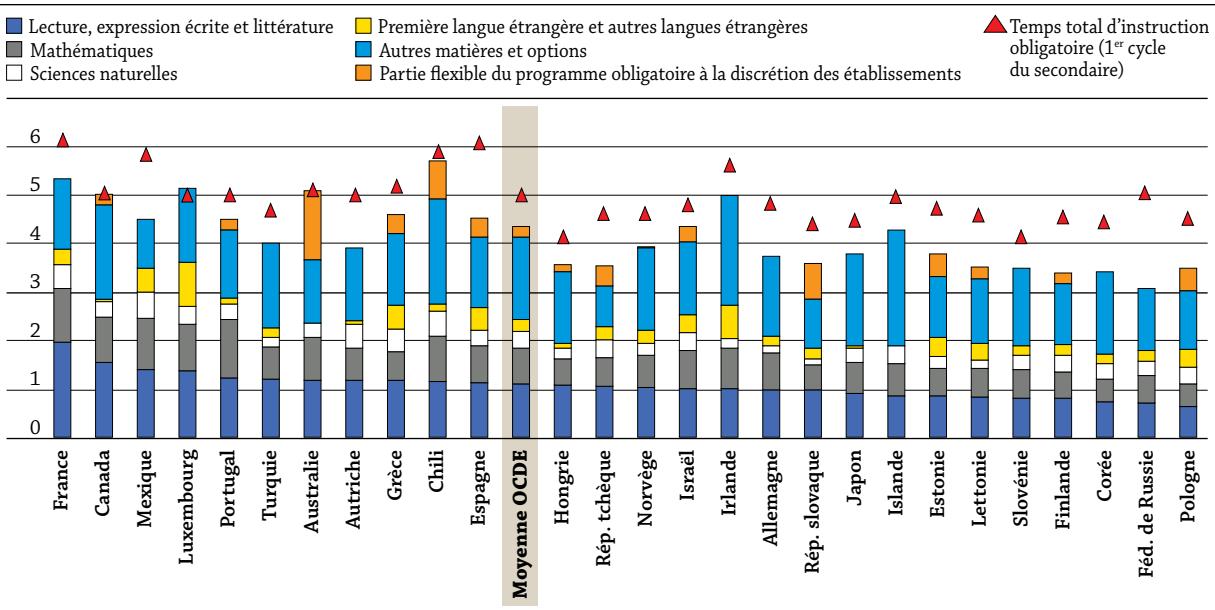
Les décisions concernant le nombre d'heures et de jours d'instruction sont en général prises par l'exécutif central, tandis que celles concernant l'organisation de l'instruction relèvent principalement des établissements.

Le nombre d'heures d'instruction et de jours d'école fait généralement l'objet de prescriptions statutaires ou réglementaires. Si dans au moins 70 % des pays, ce sont les établissements qui décident des modalités d'organisation de l'instruction (évaluation du travail des élèves, aide aux élèves, méthodes pédagogiques, regroupement des élèves, choix des logiciels et des manuels scolaires), les décisions concernant le temps d'instruction relèvent néanmoins plus souvent de l'exécutif central (dans 24 des 37 pays dont les données sont disponibles). Même dans les 13 pays où les décisions concernant le temps d'instruction sont prises par l'exécutif local ou les établissements, pour 11 d'entre eux, ce processus s'inscrit dans un cadre établi au niveau central. Seules l'Angleterre (Royaume-Uni) et l'Indonésie laissent leurs établissements décider de leur temps d'instruction en toute autonomie.

Le nombre d'heures d'instruction par jour augmente avec l'élévation du niveau d'enseignement.

La durée de la journée d'école peut avoir une incidence sur l'apprentissage des élèves, en particulier pour ceux rencontrant des difficultés scolaires. Une journée d'école trop longue est susceptible de laisser peu de temps aux élèves en difficulté pour rattraper leur retard, alors que la même charge de travail répartie sur un plus grand nombre de jours permet une plus grande flexibilité dans l'organisation de la journée d'école, et donc l'offre de séances de soutien personnalisé à des horaires plus adéquats. Dans la plupart des pays, le nombre d'heures d'instruction obligatoire par jour d'école augmente sensiblement avec l'élévation du niveau d'enseignement. En moyenne, dans les pays de l'OCDE, le nombre d'heures d'instruction par jour s'établit à 4.3 dans le primaire, 5.0 dans le premier cycle du secondaire et 5.2 dans le deuxième cycle du secondaire.

Graphique 2. **Répartition du temps d'instruction obligatoire par matière dans l'enseignement primaire, en nombre d'heures par jour d'école (2015)**



Remarque : les pays sont classés par ordre décroissant du nombre d'heures d'instruction obligatoire (par jour d'école) consacrées à la lecture, l'expression écrite et la littérature.

Source : OCDE (2015), *Regards sur l'éducation 2015 : Les indicateurs de l'OCDE*, indicateur D1, Éditions OCDE, Paris, *http://dx.doi.org/10.1787/eag-2015-fr*.

Dans tous les pays à l'exception du Luxembourg, le nombre d'heures d'instruction par jour d'école est plus élevé dans le premier cycle du secondaire que dans le primaire, allant de 4.1 heures en Hongrie et en Slovénie, à 6 heures, voire davantage, en Colombie, en Espagne et en France (graphique 2).

La lecture, l'expression écrite et la littérature, combinées avec les mathématiques et les sciences, dominent le programme scolaire en primaire, alors que les langues étrangères, les sciences et les sciences sociales occupent une place plus importante dans le premier cycle du secondaire.

Si l'organisation de l'année scolaire et le temps consacré aux différentes matières dans le programme du primaire et du premier cycle du secondaire varient entre les pays de l'OCDE, certaines tendances se font néanmoins jour. Dans le primaire, 50 % environ du temps d'instruction obligatoire (soit 2.2 heures par jour d'école) sont consacrés à trois matières : la lecture, l'expression écrite et la littérature ; les mathématiques ; et les sciences. Dans le primaire, c'est à la lecture, l'expression écrite et la littérature qu'on accorde la plus grande priorité : le temps consacré à cette matière dépasse 1.3 heure par jour d'école en France (2 heures), au Canada (1.5 heure), au Luxembourg (1.4 heure) et au Mexique (1.4 heure) (graphique 2).

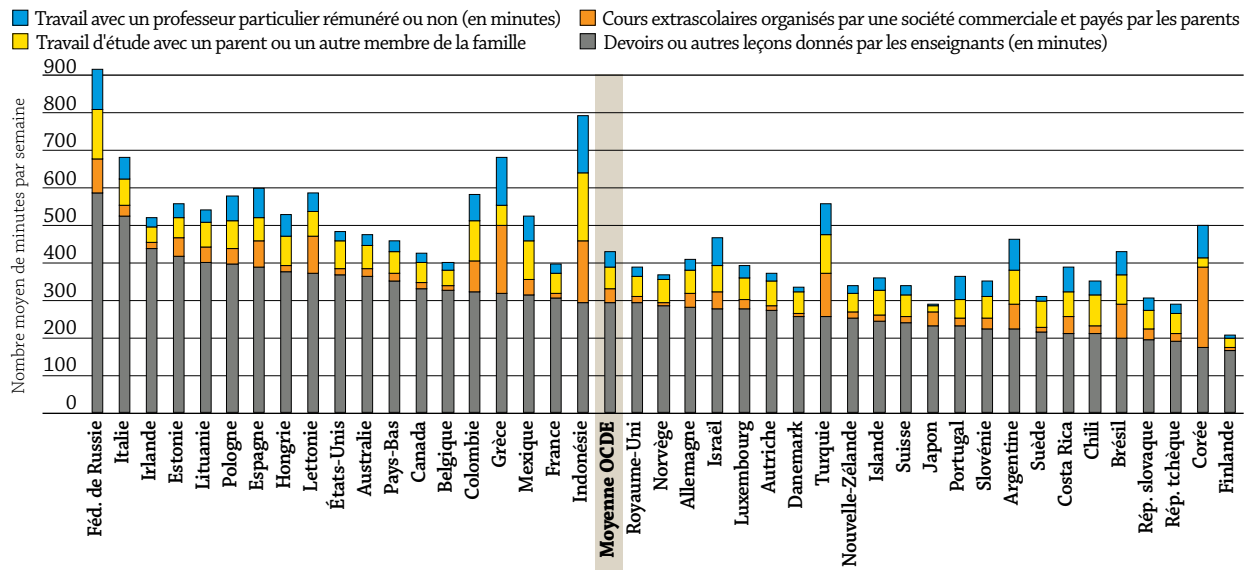
Dans le premier puis dans le deuxième cycle du secondaire, l'ordre de priorité accordé aux différentes matières change. Ainsi, alors qu'entre le primaire et le premier cycle du secondaire, le temps d'instruction moyen consacré à la lecture, l'expression écrite et la littérature diminue pour passer de 25 % à 14 % de la journée d'école (soit de 1.1 heure à 41 minutes), celui consacré aux langues modernes étrangères augmente, passant de 6 % à 13 % (soit de 16 minutes à 38 minutes).

Le temps d'instruction en classe ne représente qu'une partie du temps que les élèves consacrent à l'apprentissage, les activités d'étude après l'école étant relativement bien développées dans la plupart des pays.

Le temps d'instruction obligatoire peut différer du temps d'instruction réel, dans la mesure où il rend uniquement compte du temps que les élèves passent dans le cadre formel de la salle de classe. L'instruction se déroule en effet également en dehors des salles de classe et/ou de l'école. Dans tous les pays dont les données sont disponibles, les élèves du secondaire ont des devoirs et peuvent participer à des cours après l'école, qu'ils soient de soutien ou de perfectionnement, dispensés par des professeurs particuliers ou des enseignants de leur établissement, ou par des organismes indépendants. Ces cours peuvent être financés par des fonds publics ou les familles.

Dans les pays de l'OCDE, les élèves de 15 ans déclarent consacrer 4.9 heures par semaine aux devoirs ou autres leçons donnés par leurs enseignants, dont 1.3 heure avec la supervision ou l'aide d'un tiers si nécessaire, que ce soit à l'école ou ailleurs. Les élèves de 15 ans déclarent également travailler 39 minutes par semaine avec un professeur particulier, et suivre 37 minutes par semaine des cours extrascolaires organisés par une société commerciale et payés par leurs parents (graphique 3).

Graphique 3. **Temps hebdomadaire moyen (en nombre de minutes) consacré par les élèves de 15 ans aux activités d'apprentissage après l'école, toutes matières confondues (PISA 2012)**



Remarque : les pays sont classés par ordre décroissant du nombre de minutes que les élèves de 15 ans consacrent par semaine aux devoirs ou autres leçons donnés par leurs enseignants.

Source : OCDE (2013), *Résultats du PISA 2012 : Les clés de la réussite des établissements d'enseignement (Volume IV) : Ressources, politiques et pratiques*, PISA, Éditions OCDE, Paris, *http://dx.doi.org/10.1787/9789264205369-fr.*





Le temps que les élèves consacrent aux devoirs ou autres leçons donnés par leurs enseignants varie entre les établissements. Toutefois, en moyenne, dans les pays de l'OCDE, les élèves scolarisés dans des établissements favorisés sur le plan socio-économique y consacrent en général deux heures de plus par semaine que leurs pairs fréquentant des établissements défavorisés.

La question du temps d'instruction est complexe, de nombreux aspects influant sur la quantité et la qualité de l'enseignement dispensé.

Le temps passé à l'école est de fait bien moins important que la façon dont le temps disponible est utilisé et la répartition des matières auxquelles il est consacré, la motivation des élèves pour réussir, l'influence du programme scolaire et la qualité des enseignants. Les choix des pays de l'OCDE diffèrent sensiblement concernant le nombre d'heures d'instruction et leur répartition, bien que récemment, la tendance soit au renforcement de l'importance accordée à l'étude des matières fondamentales en classe. Ainsi, les données du Programme international pour le suivi des acquis des élèves (PISA) mettent au jour une augmentation entre 2003 et 2012 du temps d'instruction consacré aux matières fondamentales en classe, et une réduction du temps consacré par les élèves à leurs devoirs en dehors de la classe. À titre d'exemple, en moyenne, dans les pays de l'OCDE, les élèves de 15 ans passaient en 2012 13 minutes de plus par semaine en cours de mathématiques que leurs pairs en 2003, tandis qu'ils faisaient part d'une réduction du temps consacré aux devoirs et autres leçons donnés par leurs enseignants, passant de 5.9 heures par semaine à 4.9 heures au cours de cette période.

Pour conclure : Le nombre d'heures d'instruction que les élèves sont censés recevoir durant leur scolarité obligatoire et la durée de l'année scolaire varient sensiblement entre les pays, mais en général, le nombre d'heures d'instruction par jour d'école augmente avec l'élévation du niveau d'enseignement. Dans de nombreux pays, les élèves du primaire et du secondaire ont des devoirs et peuvent participer à des cours extrascolaires en complément de leur apprentissage en classe. L'adéquation des ressources avec les besoins des élèves et l'optimisation de l'utilisation du temps d'instruction constituent des pierres angulaires des politiques d'éducation, mais la grande variation entre les pays de l'OCDE de l'organisation du temps d'apprentissage, en classe comme ailleurs, semble indiquer que les pays n'ont pas encore trouvé la manière la plus efficace d'utiliser le temps de leurs élèves.

Pour tout complément d'information

Eurydice (2014), *Organisation of School Time in Europe: Primary and Secondary General Education: 2014/15 School Year*, Commission européenne, *http://eacea.ec.europa.eu/education/eurydice/documents/facts_and_figures/school_calendar_EN.pdf*.

OCDE (2015), *Regards sur l'éducation 2015 : Les indicateurs de l'OCDE*, Éditions OCDE, Paris, *http://dx.doi.org/10.1787/eag-2015-fr*.

OCDE (2013), *Résultats du PISA 2012 : Les clés de la réussite des établissements d'enseignement (Volume IV) : Ressources, politiques et pratiques*, PISA, Éditions OCDE, Paris, *http://dx.doi.org/10.1787/9789264205369-fr*.

Contacter

Eric Charbonnier (Eric.Charbonnier@oecd.org)

Voir

www.oecd.org/fr/edu/rse.htm
Les indicateurs de l'éducation à la loupe (numéros précédents)
PISA à la loupe
L'enseignement à la loupe

Le mois prochain

L'internationalisation des études de master et de doctorat

Crédit photo : © Ghislain & Marie David de Lossy/Cultura/Getty Images

Ce document est publié sous la responsabilité du Secrétaire général de l'OCDE. Les opinions qui y sont exprimées et les arguments qui y sont employés ne reflètent pas nécessairement les vues officielles des pays membres de l'OCDE.

Ce document et toute carte qu'il peut comprendre sont sans préjudice du statut de tout territoire, de la souveraineté s'exerçant sur ce dernier, du tracé des frontières et limites internationales, et du nom de tout territoire, ville ou région.

Les données statistiques concernant Israël sont fournies par et sous la responsabilité des autorités israéliennes compétentes. L'utilisation de ces données par l'OCDE est sans préjudice du statut des hauteurs du Golan, de Jérusalem-Est et des colonies de peuplement israéliennes en Cisjordanie aux termes du droit international.